



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 11/11/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 8 novembre  
2022  
D-2022/350**

**Aujourd'hui 8 novembre 2022, à 14h08,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 19h49 à 19h58

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Anne FAHMY présente à partir de 14H42, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 16H44, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h05, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17H30, Monsieur Radouane-Cyrille JABER présent jusqu'à 17H42, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 18H00

### **Excusés :**

Madame Céline PAPIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE,

## **Attribution d'aides en faveur des associations pendant le temps scolaire. Subvention. Autorisation**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement des projets associatifs qui ont vocation à s'inscrire dans le projet éducatif de territoire et à destination notamment des élèves de maternelle ou d'élémentaire.

Les activités développées au travers de ces projets à destination du public scolaire participent à l'éducation de l'enfant et à sa socialisation par la pratique d'activités en commun.

L'association Zéro Waste Bordeaux (affiliée au réseau Zéro Waste France) a pour projet d'informer sur les enjeux et les problèmes liés à la gestion des déchets et à développer des projets zéro déchets, zéro gaspillage. Ces actions, visant à limiter la production de déchets, s'inscrivent pleinement dans l'objectif municipal de sensibiliser les enfants, les jeunes et leurs familles à l'environnement.

Le projet de l'association dès cette année 2022 est d'accompagner les écoles dans le projet de création de fêtes des écoles zéro déchet en agissant sur :

- Le remplacement des objets plastiques ou, pour ceux qui restent inévitables, l'optimisation de leur tri,
- La limitation du gaspillage en agissant sur les biodéchets (collectes, compostage...)

Le projet associatif sera déployé sous la forme de trois actions :

1. Elaborer un diagnostic des déchets produits lors des fêtes des écoles,
2. Produire un guide des solutions locales pour réduire les déchets (en particulier le Plastique à Usage Unique),
3. Accompagner une dizaine d'écoles dans l'organisation de leurs fêtes des écoles (de la conception jusqu'au bilan).

En complément de cette subvention, des aides indirectes sont mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association. À titre d'information, pour l'année 2022, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 194 euros.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à verser à Zéro Waste Bordeaux une subvention de 3 000 euros dans le cadre de l'accompagnement des écoles dans l'organisation de fêtes des écoles zéro déchets,

La dépense sera imputée sur le budget 2022 sur la sous fonction 20 compte 65748.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 novembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Sylvie SCHMITT**